

## CHAPITRE 7

# EFFET DU PROJET EN MATIÈRE DE PROTECTION DES CONSOMMATEURS

## **A. DISTANCE DU PROJET PAR RAPPORT AUX PRINCIPALES ZONES D'HABITATION DE LA ZONE DE CHALANDISE**

Les premières habitations sont situées à 100m et moins d'une minute à pied du Projet. Les habitations des quartiers proches sont des immeubles avec des logements sociaux, des lotissements. L'ensemble des quartiers autour du Projet sont desservis par des trottoirs de sorte que les piétons peuvent les emprunter. Il sera possible pour les habitants des quartiers proches d'aller aux activités du Projet.

## **B. CONTRIBUTION DU PROJET A L'AMÉLIORATION DU CONFORT D'ACHAT**

Le projet apporte indéniablement un confort de proximité pour les habitants des quartiers Est de Brignoles. Le projet prend particulièrement en compte le confort des clients. Des voies mode doux permettront de se déplacer en toute sécurité dans l'ensemble mixte. Ces voies mode doux permettront aux clients de se garer et de faire des achats mutualisés ou bien d'aller aux services du Projet voire aux bureaux de l'étage. Des places pour les véhicules électriques seront à disposition ainsi que des places familles et pour les personnes à mobilité réduite. Une bande podotactile sera aménagée pour conduire les personnes malvoyantes de l'entrée de l'ensemble mixte aux magasins de commerces et de services. Des places pour les cycles et cycles rechargeables seront à disposition des visiteurs.

Les enseignes du centre commercial mettront à disposition des clients :

- Le service après-vente
- Le Conseil des vendeurs
- La mise d'une offre permanente
- Un site Internet de chaque enseigne et un site regroupant les évènements

Le personnel des enseignes est régulièrement formé à la vente, à la connaissance des nouveaux produits et des nouvelles techniques.

## **C. LE CAS ÉCHÉANT DESCRIPTION DES MESURES PROPRES A VALORISER LES FILIERES LOCALES**

Les entreprises locales seront consultées pour la construction. Les arbres et les végétaux proviendront de jardineries locales. Les bois de construction et autres éléments de construction proviendront en priorité et si possible de fournisseurs de la région.

Le magasin alimentaire favorisera les circuits courts par des approvisionnements à des fournisseurs locaux. Ainsi, les viticulteurs, la production des potagers locaux et des fruits, de fleurs, permettront de réduire le circuit d'approvisionnement en faisant travailler les locaux et en limitant les transports et par conséquent les gaz à effet de serre. Le Pétitionnaire regardera la possibilité de travailler avec les associations qui ont des chantiers de réinsertion par la culture de potagers locaux, la Croix Rouge a des actions dans ce sens.

Dans le cadre de la lutte anti gaspillage le Pétitionnaire réfléchi à une possibilité de communiquer par Internet des produits disponibles et consommables en date limite de consommation pour la vente du jour à des prix très attractifs. Il serait possible de constituer des paniers du jour que les consommateurs pourraient acheter la veille de la date limite de consommation.

## **D. ÉVALUATION DES RISQUES NATURELS, TECHNOLOGIQUES ET MINIERS**

L'Etude Géotechnique a été réalisée. Le site ne présente pas de risque technologique, miniers.

**CHAPITRE 8**  
**EFFETS DU PROJET EN MATIÈRE DE**  
**PROTECTION SOCIALE**

## **A. CRÉATION D'EMPLOIS**

Les accords ne sont pas scellés avec les enseignes qui prendront à bail. Toutefois, sur la base d'enseignes et d'ensembles commerciaux comparables, nous pouvons dire que le Projet mixte permettra l'embauche de 25 salariés, plus les salariés des bureaux. Des contrats d'apprentissages pourront compléter ces salariés tout comme des salariés temporaires aux périodes de fêtes ou d'évènements.

Le commerce permet l'accès à l'emploi de personnes souvent peu ou pas qualifiées, la formation interne permettant de progresser.

## **B. LES PARTENARIATS AVEC LES COMMERCES DE CENTRE-VILLE ET LES ASSOCIATIONS LOCALES**

Le Projet mixte constituera un des agents fixateurs de Brignoles.

Il sera proposé aux commerçants et des activités de services de faire partie de l'Union Commerciale pour être actifs dans les différentes manifestations et les évènements au cours de l'année. Des actions pourront être mise en place avec notamment des actions communes pour les commerces de centre-ville et des commerces du Projet.

## **B. LES ACCORDS AVEC LES SERVICES LOCAUX DE L'ETAT EN CHARGE DE L'EMPLOI**

Les activités de l'ensemble mixte du Projet travailleront en accord avec les services de Pôle Emploi et le service de la Ville de Brignoles en charge de l'emploi. Les activités communiqueront la liste des postes créés.

## **CONCLUSION**

*Le Projet consiste à créer un ensemble mixte d'activités de proximité au service des habitants de l'Est de Brignoles et plus largement de la zone de chalandise pour ceux qui mutualisent leurs démarches et leurs achats. Le Projet est à taille humaine pour un ensemble de proximité comprenant des activités de bureaux à l'étage, des services et des commerces en rez-de-chaussée.*

*Les Etudes en amont du projet ont été réalisées ; Etude Géotechnique, sur la gestion de l'eau pluviale et le bassin de rétention, Etude sur le dimensionnement du bassin de rétention, sondages et étude de sol, Etude des voiries et réseaux, Etude Energétique*

*L'architecture prend en compte l'environnement et tire le meilleur parti des aménagements. Les volumes harmonieux rendent plus conviviales ce futur lieu de vie de proximité. Les espaces verts seront aménagés avec la plantation d'arbres de hautes tiges, des espaces engazonnés, la liaison écologique sera assurée en périphérie du terrain pour améliorer l'environnement. Les arbres existants seront conservés, la taille assurée par un jardinier référant qui conseillera pour la plantation des autres arbres de hautes tiges et les végétaux.*

*Le bâtiment est le plus compact possible, des places pour les véhicules électriques et hybrides seront aménagées, ainsi que des places pour les personnes à mobilité réduite, des places familles, des places pour les cycles et les cycles rechargeables.*

*Les voies modes doux permettront des déplacements aisés et sécurisés des clients dans l'ensemble mixte. Une bande podotactile guidera les personnes malvoyantes vers les entrées des activités.*

*Les places de stationnement seront en revêtement perméable complétant ainsi les espaces verts perméables.*

*Les économies d'énergie sont largement prises en compte. Une Etude Energétique permet de faire des choix pour la construction de cet ensemble mixte. Des panneaux photovoltaïques seront installés sur la toiture pour l'autoconsommation de l'ensemble des activités et l'éclairage des candélabres.*

*Le projet sera créateur d'emplois et fera travailler de nombreux sous-traitants, transporteurs, entreprises.*